

SAINT-MARCEL
Réunion du Conseil Municipal du 1^{er} JUIN 2017 à 20 h 30

COMPTE - RENDU

Le Conseil Municipal s'est réuni le 1^{er} Juin 2017, sous la présidence de M. Raymond BURDIN, Maire, et a étudié les différents dossiers.

Le procès-verbal de la séance du 12 Avril 2017 est adopté à l'unanimité.

FINANCES COMMUNALES

Travaux de voirie Rue Philippe Flatot – Demande Subvention → Le Conseil Municipal a accepté le plan de financement et a autorisé Monsieur le Maire à solliciter une aide financière de 64 310.00 €, au titre du fonds de relance de l'investissement public local, pour les travaux de voirie de la Rue Philippe Flatot.

Rénovation sol COSEC – Demande Subvention → Le Conseil Municipal a accepté le plan de financement et a autorisé Monsieur le Maire à solliciter une aide financière de 56 250.00 €, au titre du dispositif "Saône-et-Loire 2020", pour les travaux de remplacement du sol sportif du COSEC.

INTERCOMMUNALITE

Grand Chalon – Affaires culturelles – Convention → La convention avec le Grand Chalon qui prévoyait le versement d'un fonds de concours pour les frais de fonctionnement de l'équipement culturel "Le Réservoir" est arrivé à échéance. Considérant l'intérêt communautaire de cette structure, le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer une convention pour l'année 2017 au titre du versement de ce fonds dont le montant s'élève à 16 000 €.

BIENS COMMUNAUX - URBANISME

Patrimoine bâti communal – Vente propriété → Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à procéder à la vente de la maison située 19 rue Saint-Fiacre, pour la somme de 105 000 €.

Urbanisme - Z.A.C. des Fontaines – Vente à particuliers → Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à procéder à la vente d'un terrain de 619 m², au prix de 89.81 €, soit 55 592.39 €.

Enquête Publique → La SAS CIMENTS DE LA SAONE ET DU RHONE a déposé une demande d'autorisation d'exploiter, au titre des installations classées pour la protection de l'environnement, un centre de fabrication de ciment par broyage de clinker à EPERVANS, le Conseil Municipal s'est prononcé défavorablement sur ce projet

SERVICE CULTURE

Projet "Les F'estivales" – Demandes de subventions → Le Conseil Municipal a accepté le plan de financement pour l'action "Les F'estivales" et a autorisé Monsieur le Maire à solliciter les aides financières auprès du :

- Conseil Régional Bourgogne Franche Comté, à hauteur de 1 800,00 €,
- Grand Chalon, à hauteur de 1 000,00 €.

SERVICE JEUNESSE

Dispositif "Chantiers Utiles" – Conventions → Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer une convention avec la Commune d'Oslon et avec la Commune de Lans. L'objectif de celle-ci est d'organiser des "chantiers utiles". Ce dispositif permet à des jeunes de réaliser certains petits travaux en direction d'organismes publics. En retour, ces mêmes jeunes bénéficient d'une aide proportionnelle à leur participation. Cette aide vient en déduction des tarifs des séjours organisés par le service jeunesse.

- Le montant de la prestation à verser par la Commune d'Oslon s'élève à 1 199.80 €, à la fin des chantiers jeunes 2017,
- Le montant de la prestation à verser par la Commune de Lans s'élève à 1 418.62 €, à la fin des chantiers jeunes 2017 et 2 420.74 €, à la fin des chantiers jeunes 2018.

Carnets Atouts-Jeunes → Le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur le renouvellement de ce dispositif et a autorisé Monsieur le Maire à signer les conventions avec l'ensemble des partenaires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 00.